

Mandat au Président pour le legs Georges CAZADE.

Conseil d'administration du 28 septembre 2016

Délibération 2016/09/CA-101

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu le testament de M. Georges CAZADE, décédé à Saint-Arnoult, le 14 mai 2011

Vu le projet d'acte de notoriété en suite du décès de M. Georges CAZADE établi par la SCP Yves MARTIN et Bernard HUVER, Notaires à Nancy ;

Vu le projet d'inventaire purement conservatoire également établi par la SCP Yves MARTIN et Bernard HUVER ;

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent tous pouvoirs au Président de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, avec faculté de substituer,

A l'effet de représenter l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, dans le cadre du règlement de la succession de M. Georges CAZADE, dans laquelle la Faculté de Médecine Toulouse Rangueil est habile à se dire et porter légataire universel de M. Georges CAZADE, étant ici précisé qu'aucune position n'a encore été prise quant à l'acceptation ou non des dispositions testamentaires prises en sa faveur.

Et requérir la SCP Yves MARTIN et Bernard HUVER en charge du règlement de la succession de M. Georges CAZADE à l'effet :

- 1) **De dresser l'acte de notoriété conformément au projet soumis ;**
- 2) **De faire procéder à tous inventaires conservatoires, récolements, ouvertures de coffres... lesdits inventaires ayant pour but de déterminer la situation active et passive de la situation de M. Georges CAZADE, préalablement à toute décision quant à l'acceptation éventuelle du legs consenti par le défunt.**

En conséquence, aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, substituer, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces, et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.



Toulouse, le 28 septembre 2016
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0